

Édition  
Justice  
Sociale

Vincenpaul  
CANADA



L'infolettre de la  
Société de Saint-Vincent de Paul  
Conseil national du Canada  
ISSN 2560-8258  
Volume 3 no. 7 - Octobre 2019

CLIQUABLE!

## DANS CE NUMÉRO

Rapport du président, comité de justice sociale	2
La base de la justice sociale	3
Comment en arriver à la justice sociale	4
Conférence Mère Teresa collaboration avec d'autres organismes locaux	5
La mode éphémère	6
Mission et valeurs / Contacts	7



Information et matériel :  
[www.ssvp.ca/fr/journee-mondiale-des-pauvres-outils-pour-les-membres](http://www.ssvp.ca/fr/journee-mondiale-des-pauvres-outils-pour-les-membres)

CAMPAGNE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

## RAPPORT DU PRÉSIDENT - COMITÉ NATIONAL DE JUSTICE SOCIALE

J'aimerais exprimer nos remerciements et toute notre gratitude à notre président national sortant, Jean-Noël Cormier, pour son leadership exceptionnel au cours des six dernières années. Jean-Noël a démontré un soutien inébranlable envers nos efforts de justice sociale, alors qu'augmente de plus en plus le nombre de conseils et de conférences qui ont inclus la justice sociale en tant que point régulier à l'ordre du jour de leurs réunions et nommé un représentant de justice sociale.

J'ai bien hâte aussi de poursuivre mon mandat en tant que président du comité de justice sociale, sous le leadership de Claude Bédard, notre nouveau président national. Claude est le premier président national provenant de l'ouest de l'Ontario et je crois que cela nous aidera à prendre encore davantage d'expansion dans les régions de l'Ouest et de C.-B. et Yukon.

**L'année qui vient verra le lancement de notre campagne nationale sur le logement, la phase préparatoire de cette campagne se déroulant en 2019, année pendant laquelle nous inviterons nos membres à partager leurs commentaires et suggestions sur les sujets se rapportant au logement et à l'itinérance un peu partout au Canada.** En juillet dernier, le comité d'action national a distribué une lettre et un bref sondage à toutes les régions, en demandant une réponse au plus tard à la fin de septembre. Nous utiliserons l'information recueillie au moyen de ce sondage pour élaborer un plan d'action que nous retournerons ensuite à chacune des régions pour une consultation plus poussée. Le plan d'action pourra être personnalisé en fonction de chaque région ou communauté, permettant ainsi à nos membres de suivre un plan d'action avec lequel ils se sentent tout à fait à l'aise. Nous espérons que cette campagne contribuera à éduquer nos membres et la communauté dans son ensemble sur les nombreux enjeux relatifs au logement et à l'itinérance. La réussite du plan d'action ne sera possible que si le plus grand nombre possible de conseils et conférences s'impliquent. **J'invite et j'encourage chaque conseil et conférence à réfléchir sur diverses façons de s'impliquer dans leur communauté en matière de logement et d'itinérance.** La campagne entamera par la suite les années 2 et 3, pour se dérouler d'un bout à l'autre du Canada.

En lien avec les quatre piliers du plan stratégique national 2015-2020, la campagne permettra à la SSVP de :

- a. S'engager dans des œuvres vincentiennes de plus grande envergure et signification,
- b. Approfondir la spiritualité vincentienne,
- c. Promouvoir l'activité vincentienne, et
- d. Développer la Société et ses membres.

De plus, en suscitant une prise de conscience sur les enjeux relatifs au logement et à l'itinérance et en concentrant nos efforts sur un seul enjeu d'importance, nous pouvons encore mieux démontrer la justice sociale en action et pourquoi cette dernière doit faire partie de nos œuvres de bienfaisance.

Le logement et l'itinérance constituent une problématique courante partout au Canada, dans toutes les villes et tous les villages, peu importe leur importance. Bien que l'enjeu se retrouve à

l'échelle nationale, provinciale et municipale, nous ne pourrons espérer réussir que si nous travaillons au niveau de la communauté, pour faire en sorte que cette communauté s'engage à résoudre la problématique. Voilà pourquoi il est essentiel que nos conseils et conférences réfléchissent aux diverses façons de s'impliquer dans la campagne. Joignez-vous à nous et aidez-nous à montrer à l'ensemble du Canada ce que cela signifie d'être vincentien.

J'aimerais aussi parler de quelle façon **la Société de Saint-Vincent de Paul pourrait faire une réelle différence dans les relations entre les catholiques et les peuples autochtones du Canada.** Plusieurs gestes peuvent être posés et en ce sens, je vous invite à revoir l'atelier présenté cette année lors de l'AGA, par Sœur Priscilla Solomon, CSJ, accessible par le biais du site web national à [www.ssvp.ca/fr/aga-2019](http://www.ssvp.ca/fr/aga-2019). Une action toute simple serait de reconnaître le territoire au début de chaque réunion de la SSVP, en signe de respect pour l'historique autochtone de la terre sur laquelle nous vivons et travaillons. Nous avons bon espoir de développer dans les mois qui viennent du matériel éducatif qui permettra à chacun des membres de la SSVP d'en apprendre davantage sur l'histoire, la culture et les traditions de foi autochtones.

**Nos efforts de justice réparatrice et d'apostolat en milieu carcéral** sont déployés par un petit groupe de vincentiens très dévoués. Pensez à vous impliquer dans ce ministère des plus utiles. Nous pouvons vous offrir du soutien et de la documentation pertinente.

Je ne peux terminer ce message sans vous encourager tous et toutes à **vous servir de la justice sociale comme outil de recrutement**, en trouvant de nouveaux membres grâce à leur intérêt dans l'un de nos secteurs d'action reliés à la justice sociale. Je crois aussi que la justice sociale peut constituer un message attrayant pour tout jeune intéressé à se joindre à nous ou du moins à donner de son temps dans le cadre d'un projet spécifique. J'ai vu nos jeunes un peu partout au pays mener des actions remarquables. Les jeunes méritent de pouvoir participer à ce que nous tentons de réaliser et il ne fait aucun doute qu'ils peuvent même nous en montrer à l'égard de certains enjeux.

*Jim Paddon, président  
Comité national de justice sociale*

## LA BASE DE LA JUSTICE SOCIALE

La mission de justice sociale de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) ne peut avancer sans l'éducation et la communication. Cela dit, les expressions **prise de position**, **changement systémique** et **revenu de base universel**, notamment, sont peu familières pour bon nombre d'entre nous. Mais le temps nous permettra de maîtriser et assimiler ce vocabulaire, à mesure que nous travaillons à mettre la justice sociale en action.

À mon avis, il s'agit d'une occasion inestimable de rencontrer d'autres membres de la SSVP pour partager des idées et des défis. En mai, nous étions justement 35 à participer à l'AGA de Colombie-Britannique et Yukon au magnifique Kawakawa Lake Retreat Center à Hope (C.-B.). Le groupe complet a participé à chacune des séances de la fin de semaine dédiée entièrement à la justice sociale. Nos rencontres informelles, les divers exposés et les leçons tirées de nos expériences nous ont inspirés et remplis d'un enthousiasme renouvelé.

Le père Ain Leema, de l'archidiocèse de Whitehorse et nouveau conseiller spirituel de la Région Colombie-Britannique et Yukon, s'est joint à nous. Vu le thème de la justice sociale, il a animé pour nous une retraite axée sur trois paraboles : L'homme riche et Lazare, La veuve et le juge et Le fils prodigue. Le père Ain soutient résolument notre travail auprès des gens dans le besoin et a bien hâte d'exercer son rôle de conseiller spirituel.

Elaine McMurray, présidente de la Conférence Immaculate Conception à Kelowna, et moi-même avons animé une série d'ateliers sur la justice sociale. Pour donner le ton, nous avons présenté une vidéo sur l'invisibilité dont souffrent souvent les personnes dans le besoin. On y voit d'abord un homme apparemment sans abri, sur les marches d'une église à l'arrivée des paroissiens pour la messe. Tous l'ignorent, mais la vidéo révèle que le supposé mendiant est le nouveau curé de la paroisse, à l'étonnement de chacun et chacune, naturellement. Nous avons ensuite présenté les dix principes de l'enseignement social catholique. Ces principes étant méconnus de nombreux catholiques, nous voulions les intégrer aux thèmes de la journée.

Un exposé sur les visites à domicile et les différentes façons dont elles sont menées un peu partout dans la région, ainsi que les défis rencontrés par nos membres visiteurs ont suivi l'introduction. Nous avons convenu que lors des visites, il fallait avant tout « rester à l'écoute des gens ayant besoin d'assistance ».

Pour nous inciter à appliquer ce que nous venions d'apprendre, Elaine a animé un jeu sur la pauvreté : en petits groupes, on nous a présenté des situations de vie pour que nous songions aux façons d'y remédier. Nous avons ainsi pris conscience des ressources disponibles dans nos communautés et du besoin de recourir parfois à l'aide professionnelle, et sur le plan pratique, nous avons appris la différence entre la charité et la justice.

Le projet national de justice sociale **Semences d'espoir** a fait l'objet d'un exposé et d'une discussion. Tous ont été encouragés à lancer ce programme dans leur conférence.

La campagne nationale de trois ans sur le logement sain, sécuritaire et abordable nous a aussi été présentée et une discussion a suivi. La première année servira à la collecte de données et à la conception du programme. Dans les deuxième et troisième années, les conférences et conseils seront encouragés à participer à des activités qui mettront pleins feux sur la difficulté rencontrée au Canada à trouver un logement sain, sécuritaire et abordable. La campagne visera tous les aspects du logement, y compris le besoin de loger les sans-abri, d'aider les familles à conserver leur logement, surtout en temps de crise, et d'encourager les gouvernements à prévoir suffisamment de logements pour tous et toutes.

À notre AGA, nous avons eu une discussion animée sur l'importance d'augmenter le nombre de membres dans la SSVP, notamment les jeunes. Deux objectifs ont donc vu le jour pour 2019/2020 :

1. que les conférences maîtrisent les dix principes de l'enseignement social catholique et en favorisent la mise en pratique ;
2. que les conférences sollicitent la participation des jeunes.

Les conférences et conseils canadiens de la SSVP doivent dorénavant traiter de justice sociale à toutes leurs réunions. Nous devons aussi tirer profit de nouvelles occasions et demander à l'Esprit Saint de nous guider pour que nous respections le message évangélique du Christ de servir les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

*Johanna Cross, comité national de justice sociale  
Conseil régional de Colombie-Britannique et Yukon*



▼ Retour page couverture ▲

## COMMENT EN ARRIVER À LA JUSTICE SOCIALE ?

Lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société de Saint-Vincent de Paul à Windsor, en juin dernier, nous avons eu la chance d'accueillir Renato Lima de Oliveira, Président Général International de la Société, pour un exposé. Lors de la période de questions qui a suivi, confrère Jim Paddon a demandé à M. de Oliveira « **Comment peut-on instaurer la justice sociale?** » La réponse : « **Élire de bons gouvernements** ».

Sachant que la charité ne suffit pas pour redonner aux gens leur santé et leur dignité, en subvenant à leurs besoins fondamentaux, et encore moins les moyens de sortir de la pauvreté, les vincentiens réfléchissent à comment s'y prendre autrement. M. de Oliveira nous a proposé l'approche mise de l'avant dans certains pays progressistes du monde : **la justice sociale est la responsabilité de toute la communauté.**

Les pays progressistes qui veillent au bien-être de tous leurs citoyens ont des collectivités plus heureuses et plus unies, et leur économie performe bien mondialement. De plus, **chaque personne peut se procurer une nourriture saine ainsi qu'un logement sécuritaire et abordable; les gens ont en outre accès à des soins de santé de qualité et à des services éducationnels, qui font d'eux des membres à part égale de la communauté.**

Les impôts des pays progressistes sont plus élevés, mais on les accepte parce qu'ils répartissent plus équitablement la richesse et permettent ainsi à tous et à toutes de vivre dans la dignité et en santé.

Nous savons aussi que la pauvreté coûte cher. **De nombreuses études révèlent que la pauvreté extrême soutire plus de fonds à la communauté que de fournir aux plus démunis les moyens d'accéder à un logement raisonnable, à des aliments de qualité et à des soins de santé de base.** Vu la pénurie de logements sécuritaires et abordables, par exemple, les gens doivent compter sur des refuges, tous beaucoup plus coûteux à la collectivité et, à défaut de nourriture saine, les pauvres contractent de graves maladies physiques et mentales et se retrouvent à l'hôpital, une solution encore plus onéreuse que les refuges. Les voici donc privés aussi de l'éducation et du travail stable qu'il leur faut. Sortir de la pauvreté devient presque impossible.

Nous devons comprendre au Canada que les gens ne choisissent pas d'être pauvres et que **leur pauvreté ne résulte pas habituellement de mauvais choix qu'ils ont faits, mais le plus souvent de facteurs structurels ou systémiques dans notre société.** Par exemple, le salaire minimum ne suffit aucunement au bien-être d'une seule personne et encore moins de ceux et celles ayant des personnes à charge. En outre, les emplois à temps plein se font souvent rares, même au salaire minimum, d'où le recours au travail à temps partiel, contractuel ou saisonnier sans vraie stabilité. Enfin, l'industrialisation et l'informatisation ont éliminé de nombreux emplois qui n'exigeaient pas une forte scolarité.



Certains affirment que les percées industrielles créent plus d'emplois qu'elles n'en éliminent. C'est peut-être vrai, mais ces nouveaux emplois exigent une formation professionnelle ou technique inaccessible à de nombreuses personnes sans une bonne éducation de base. **Nous devons fournir aux personnes qui vivent dans la pauvreté un soutien qui leur permet de recouvrer leur santé et leur dignité, pour qu'elles puissent ensuite obtenir l'éducation, la formation et les compétences qui les amèneront à participer pleinement à la société et à l'économie.** Notre pays et tous ceux qui y vivent en seront gagnants.

M. de Oliveira nous conseille d'exercer notre droit civique de participer au processus politique en vue d'élire des gouvernements qui dirigent le pays pour le bien de tous. **Pourquoi les vincentiens et les chrétiens en général évitent-ils la politique, cet amalgame d'activités vouées à la gouvernance d'un pays?**

En tant que citoyens et contribuables, nous avons à la fois le droit et l'obligation de participer à la façon dont notre pays est dirigé. **Nous devons étudier les enjeux, évaluer l'offre de chaque parti et voter ensuite pour celui qui, à notre avis, garantira le meilleur avenir possible pour notre pays.** Au besoin, nous pouvons faire valoir auprès des élus les lois et les programmes que nous jugeons importants. La vie sur terre étant ce qu'elle est, on ne peut s'attendre à un système parfait, mais cela ne justifie aucunement le cynisme et l'inaction. Bref, si nous ne participons pas au processus politique, nous manquons à notre devoir de chrétiens et de citoyens.

*Corry Wink, comité national de justice sociale  
Conseil régional de l'Ontario*

## LA CONFÉRENCE MÈRE TERESA DE MONCTON COLLABORE AVEC DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF LOCAUX

Peu après sa création, en 2016, le comité exécutif de la Conférence Mère Teresa a mis l'accent sur l'importance de collaborer avec les organismes à but non lucratif locaux. Nous les avons d'abord visités, puis nous avons invité 15 d'entre eux à une session lors de laquelle ils ont présenté leur domaine d'expertise. Nous souhaitons relater ici nos interactions courantes avec cinq d'entre eux.

**1. Enviro Plus** Contrairement aux autres conférences canadiennes qui sont associées avec une paroisse locale, nous avons choisi Enviro Plus comme partenaire. Cet OBNL est aussi connu sous le nom « Second Chance Workshop » (atelier de la deuxième chance). Les fondateurs d'Enviro Plus, Jeannette et Léo Johnson, croient que la meilleure façon de réduire la pauvreté et redonner la dignité aux personnes marginalisées est de leur donner une formation de qualité qui leur permettra d'améliorer leurs compétences et ainsi de réintégrer le monde du travail. Pour s'assurer d'un revenu et soutenir son programme de formation, Enviro Plus répare et vend des meubles et des appareils électriques usagés. Ses activités de recyclage sauvent de l'enfouissement des tonnes de matières. Nous avons notre bureau dans l'édifice d'Enviro Plus, où notre ligne téléphonique recueille les demandes des personnes démunies de Moncton. Nous collaborons avec Enviro Plus en leur achetant des lits, des divans, des appareils ménagers, etc. pour les personnes démunies que nous servons. Ils nous vendent les meubles à moitié prix et les livrent gratuitement.

**2. Centre communautaire d'alimentation Peter McKee** Toutes les trois semaines, les membres de notre conférence reçoivent une bonne quantité d'aliments non périssables ainsi que des articles frais ou congelés de cette banque alimentaire. En collaboration avec le « Service d'aide » de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix, nous sommes en

mesure d'entreposer cette nourriture dans le garage de l'un de nos membres, où nous avons accès en tout temps. Cette aide alimentaire, livrée promptement, contribue à créer un climat de confiance entre nos membres visiteurs et les personnes ayant besoin de nourriture. Un autre avantage important de cette collaboration est que les boîtes de nourriture que nous donnons ne coûtent rien à notre conférence. Nous achetons à l'occasion du lait et de la viande pour compléter les boîtes de nourriture.

**3. Dépôt vestimentaire Saint-Vincent de Paul** Ce dépôt vestimentaire bien organisé rend service à des centaines de personnes chaque mois. Le personnel offre le service sur place, mais il ne traite pas les cas où l'achat de nourriture ou de services requiert l'échange d'argent. Le directeur de ce dépôt réfère ces cas à notre conférence, en sachant que nous visiterons ces personnes démunies, que nous les écouterons et répondrons à leurs besoins. En raison des dépenses que nous encourons lorsque nous desservons ces personnes, le dépôt nous remet 1000 \$ par mois et en retour, nous leur faisons rapport de nos activités mensuelles. Nos relations avec cet OSBL sont excellentes.

**4. Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick (CFSJ)** Cette organisation prend position auprès du gouvernement du N.-B. en faveur des personnes vivant dans la pauvreté. Nous participons à leurs activités et assistons à leur AGA. L'un de nos membres de la conférence est actif dans plusieurs activités du CFSJ. Récemment, le groupe a fait une étude sur le nombre de lots vacants dans la ville de Moncton, dans l'intention de sensibiliser les conseillers municipaux au besoin de réserver des terrains, en vue d'y construire éventuellement des logements abordables. Un membre du CFSJ a présenté nos résultats lors d'une réunion régulière du maire et des conseillers. Les médias ont couvert notre présentation et quelques semaines plus tard, l'enjeu du manque de logements abordables a refait surface dans la presse. Notre membre participe également à une campagne du CFSJ, encore à l'étape de la planification, qui a pour but de contrer les nombreux préjugés qui circulent à propos des bénéficiaires de l'aide sociale. Un des objectifs est de documenter les préjugés les plus courants. Un autre consiste à demander à 50 propriétaires d'entreprises de planifier un budget mensuel avec un revenu de 537 \$, soit le montant alloué à une personne seule qui reçoit de l'aide sociale. Parmi les autres activités, mentionnons des publicités de 30 secondes à la radio, sur YouTube et Facebook, en vue de contrer les préjugés.

**5. Corporation d'inclusion économique et sociale (ESIC)** Cet organisme est à planifier son 10<sup>e</sup> plan annuel de réduction de la pauvreté au N.-B. Un membre de la conférence a participé à leurs sessions de consultation publique et prévoit collaborer avec le directeur du réseau d'inclusion dans certaines activités de la campagne anti-préjugés.

Nous espérons que ces cinq exemples de collaboration avec des organismes sans but lucratif locaux inspireront d'autres conférences à renforcer leur collaboration avec des groupes de leur communauté ayant une mission semblable à la nôtre.

*Sœur Auréa Cormier, comité national de justice sociale  
Conseil régional de l'Atlantique*



Stagiaires nettoyant un matelas à la vapeur

# LA MODE ÉPHÉMÈRE

Saint-François d'Assise nous rappelle que notre maison commune est comme une sœur avec qui nous partageons notre vie et une mère ravissante qui ouvre les bras pour nous étreindre. « Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur, la Terre mère, qui nous soutient et nous gouverne. »

Cette sœur nous lance maintenant un cri d'alarme, à cause du tort que nous lui avons fait, en usant et en abusant des ressources dont Dieu l'a dotée. Nous en sommes venus à nous considérer comme étant ses seigneurs et maîtres, autorisés à l'exploiter à volonté. La violence qui habite notre cœur, blessé par le péché, est présente également dans les symptômes de maladie que l'on retrouve partout dans le sol, dans l'eau, dans l'air et dans toutes les formes de vie.

Combien de fois nous arrêtons-nous pour penser à l'origine de nos vêtements? Aux ressources qui ont été utilisées? Aux personnes qui les ont fabriqués? Ces travailleurs ont-ils été traités équitablement? Malgré la popularité du vêtement dans notre société d'aujourd'hui, ces questions sont rarement considérées ou discutées. Quand on constate la tendance actuelle du modèle d'affaires appelé « mode éphémère », par lequel des entreprises telles que H&M, Forever 21 et Joe Fresh produisent à un rythme effréné des vêtements à bas prix, l'importance de discuter de l'impact de l'industrie du vêtement devient de plus en plus significative.

Selon le dictionnaire Merriam Webster, **la mode éphémère est définie comme « l'approche consistant à concevoir, à créer et à mettre en marché des modes vestimentaires en mettant l'accent sur la fabrication de vêtements mode que les consommateurs peuvent se procurer rapidement et à bas prix »**. Saviez-vous que chaque année, il se produit 100 milliards d'articles vestimentaires? Ce nombre a doublé depuis l'an 2000, et on s'attend à ce qu'il augmente davantage dans l'avenir. En raison du roulement rapide de l'industrie de la mode, de plus en plus de vêtements rejetés ou inutilisés se retrouvent

à l'enfouissement à travers le monde. Un rapport du McKinsey Global Institute affirme que près des trois cinquièmes de tous les articles vestimentaires produits se retrouvent à l'enfouissement dans la première année suivant leur fabrication. Nos vêtements sont souvent non biodégradables et demeurent tels quels, dans les sites d'enfouissement, pendant des centaines d'années.

La mode éphémère est également la source d'autres impacts négatifs sur notre environnement. L'industrie du vêtement vient tout juste après l'industrie pétrolière dans la production de pollution environnementale nocive. Les émissions de gaz à effet de serre, les résidus textiles et la pollution due aux teintures et aux produits chimiques servant à la fabrication des tissus synthétiques ne sont que quelques-uns des nombreux enjeux dont il n'est jamais question, malgré les impacts négatifs qui en résultent. Nos méthodes actuelles de fabrication de vêtements sont non durables et préjudiciables à l'environnement.

Non seulement la consommation rapide dans l'industrie vestimentaire cause la destruction de nos ressources naturelles, mais elle contribue également à l'exploitation de nos frères et nos sœurs à travers le monde. « La réussite du modèle d'affaires de la mode éphémère repose sur des coûts de production peu élevés, ce qui signifie des emplois peu rémunérés et du travail dans des conditions non sécuritaires, semblables à celles de l'édifice Rana Plaza de huit étages, qui s'est effondré au Bangladesh en 2013. L'accident le plus mortel jamais survenu dans l'industrie du vêtement, l'effondrement du Rana Plaza a coûté la vie à 1129 travailleurs. Le salaire minimum au Bangladesh est d'à peine 68 \$ par mois. » <https://smartasset.com/credit-cards/the-economics-of-fast-fashion>

En tant que catholiques, il est de notre devoir d'être des intendants de la création de Dieu et de nous assurer que les générations futures pourront jouir d'une planète qu'ils peuvent habiter en toute sécurité. Comme l'affirmait le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon : « **Il ne peut y avoir de plan B, car il n'y a pas de planète B.** » Nous devons défendre la dignité des gens impliqués dans l'industrie du vêtement et prendre des décisions plus éclairées quant aux vêtements que nous choisissons de porter. Bien qu'il s'agisse là d'un enjeu mondial de justice sociale, nous pouvons tous faire notre part en tant qu'instruments de changement. Nous pouvons réduire notre impact environnemental en matière de mode, en achetant moins, en y pensant à deux fois avant de jeter un vêtement et en considérant diverses options telles que l'achat de vêtements usagés ou même la location de vêtements. Malgré l'attrait que représente la toute dernière mode à bas prix, nous devrions toujours tenter d'acheter des vêtements de fournisseurs qui respectent leurs employés en les rémunérant de manière équitable et en leur assurant des conditions de travail sécuritaires et raisonnables. Comme le pape François le souligne si bien dans son encyclique sur l'environnement, *Laudato Si*, nous avons grandement besoin d'un « nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous. » En définitive, les vêtements que nous portons en réponse à la mode éphémère ne sont pas que le résultat d'une bonne affaire, car derrière ce bas prix se cache un enjeu profond et mondial de justice sociale, qui doit faire l'objet d'un changement. Nous devons être pleinement conscients des impacts négatifs de l'industrie de la mode éphémère et, si possible, opter pour des solutions durables qui profitent tant à nos sœurs et à nos frères qu'au monde où nous vivons.

*Victoria Goldsack et Olivia Gioiosa*

*Conférence jeunesse St. Louise de Marillac, London, Ontario*



## MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

## VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

### AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, SSVVP, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF THE SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le dessin du poisson (logo SSVVP) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVVP Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil national du Canada (« SSVVP Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVVP Global. Sauf indication contraire, le contenu de ce document et le matériel issu de ce même document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVVP Global et SSVVP Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrit de SSVVP Global et SSVVP Canada, selon le cas, est interdite.

**Société de Saint-Vincent de Paul  
Conseil national du Canada  
2463, chemin Innes  
Ottawa, Ontario K1B 3K3  
Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787  
Télec : 613 837-7375  
Agence du revenu du Canada**

**Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001**

**Publication officielle de la  
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada  
ISSN 2560-8258  
Fait avec la collaboration de :  
Mary Baskin, Ghislaine DuNord et  
Denise Miron.  
Editrice : Nicole Schryburt  
Conception graphique : Nicole Schryburt**



[national@ssvp.ca](mailto:national@ssvp.ca)



[www.ssvp.ca](http://www.ssvp.ca)



SSVP Canada